

Bruxelles en mouvements

Périodique édité par
Inter-Environnement Bruxelles
Rue d'Edimbourg, 26, 1050 Bruxelles
N°243 – 10 décembre 2010

L'autre quartier européen



EN BREF

Alors que l'Europe est en panne, les habitants du quartier éponyme rivalisent d'initiatives. Et au-delà de la lutte contre la mégamachine, ces Bruxellois continuent à penser et parfois même rêver leur quartier. Ce BEM leur rend hommage.

Ce dossier a été réalisé par Lucie Carton, François Hubert, Olivia Lemmens, Almos Mihaly, Marco Schmitt, Nicolas Prignot et Mathieu Sonck, en collaboration avec Marie-Do Bernard, Arnaud Balande, Gwenaël Breës, Marie Baudoux et Roland Schmid, Gérard Cobut, Christian Dekeyser, Sylvie Eyberg, Philippe Henkart, Paul Jamouille, Ferdinand et Graziella Snoy, Jean-Louis Struyf.

Lettre ouverte à Christian de Portzamparc [1]



Salut à toi ô gracieux architecte de l'univers.

N'avons-nous onques vu telle merveille, déjà en 1856, nous habitions aux bords du grand étang de Saint-Josse qui est l'actuelle pièce d'eau du Square Marie-Louise et déjà nous écrivions aux bourgmestre et échevins de la Ville de Bruxelles à propos de la rue de la Loi :

«Lorsque le Quartier Léopold fut réuni à la Ville de Bruxelles, nous soussignés, propriétaires ou locataires de la partie basse de ce quartier, nous fûmes avertis par les adversaires de l'incorporation, que le seul avantage que cette réunion nous procurerait serait d'être enterrés vivants entre les talus de la rue de la Loi et du chemin de fer du Luxembourg ... Depuis

lors qu'a-t-on fait pour nous ? Nos rues sont impraticables, peu éclairées, mal pavées ; d'affreux talus nous entourent et nous inondent de leur boue».

De votre suave Olympe parisienne et à la lumière radieuse de votre projet urbain, que proposez-vous aujourd'hui à ceux qui habitent encore dans la petite vallée glissée sous cette rue de la Loi :

- trois tours, les plus hautes de Bruxelles pour surplomber de leur majesté élancée le sud de notre quartier là où leurs profils ombrageux se feront le moins oublier,
- avec une vigoureuse plate-dalle supposée verte là où une douce colline aurait pu descendre nous rejoindre avec plus d'amabilité,
- des travaux, toujours des travaux après

[1] Christian de Portzamparc est l'architecte français dont le bureau a remporté le concours international organisé en 2008 par la Région bruxelloise, la Ville de Bruxelles et la Commission européenne pour l'aménagement des abords de la rue de la Loi.



d'autres travaux et la noria sans queue ni tête de ce qui est gros qui fait du bruit et qui roule là où l'espace est public,
 - des démolitions, toujours des démolitions après d'autres démolitions comme si un éco-quartier pouvait faire oublier tout le poids carboné de ce qui a été avant lui,
 - du trafic que l'on ne saura faire passer qu'au prix d'autres travaux encore comme si de coûteux enfouissements étaient une solution pour fluidifier ce qui nous encombre,
 - des alignements insaisissables, des jardins empochables, des trams improbables, des gabarits instables et des architectures qui n'arrivent jamais à faire patrimoine,
 - et des fonctionnaires d'Europe que l'on enferme en des forteresses qui ne peuvent être les nôtres, de vastes fortifications dont la raideur n'est percée que par de trop chichiteuses entrées, des caprices divins qui ne parviennent pas à nous accueillir.

Ce qui préoccupait les riverains d'alors n'est pas très différent de ce qui les préoccupe aujourd'hui. Alors un peu d'imagination M. de Portzamparc, à Bruxelles il n'y a pas que la Commission européenne, la grande promotion immobilière et les juteuses affaires immobilières. Il n'y a pas seulement le grand projet inter-machin-truc que certains brandissent comme s'il s'agissait du grand soir pour l'avenir de Bruxelles et des super-truck-mobile qui jouent à saute-mouton sur nos maigres trottoirs. Il paraît qu'il y a même des rêves en béton qui s'écroulent subrepticement, des bourses qui tombent soudainement et des constitutions qui se transforment mystérieusement en compromis portugais pour ne convaincre que ceux qui sont déjà convaincus.

Il y a aussi les belles meunières, les douces collines et les claires fontaines. Il y a les villages qui sont allés en ville, les étangs qui sont devenus des squares et même des bergers qui ne se déguisent pas avec des cravates. Il y a des arbres qui poussent encore dans de la vraie terre, de la pluie qui ne s'écoule pas dans les égouts et des abeilles qui en font leur miel. Il y a des gens qui habitent des maisons où la peinture n'est pas fraîche où le parquet craque et la porte ne ferme pas toujours bien. Il y a des magasins un peu vieillots mais qui aimeraient tellement rencontrer Amélie, Mamadou et même Christian. Et en cherchant bien, en demandant à ceux qui

en connaissent encore le secret, au détour d'un petit chemin lui aussi ombrageux, vous aurez peut-être la chance de trouver une vieille tour qui n'est pas de bureau, qui n'a que deux étages et qui nous parle encore amoureusement du charmant ruisseau qui coulait à ses pieds.

«S'il est une chose dont les traces et la preuve tangibles échappent aux architectes, c'est les rêves avec lesquels les tout premiers habitants d'un immeuble neuf, construit dans l'enthousiasme de la modernité désireuse de faire table rase du passé, le transformeront en espace à leur image et en feront leur maison.» (Orhan Pamuk, Pourquoi je ne suis pas devenu architecte dans D'autres couleurs)

Il est donné à tout le monde de faire la Castafiore, mais par les temps qui courent, n'est pas Léonard Bernstein qui veut. Alors il serait peut-être sage de retourner au territoire, d'imaginer qu'il est encore possible de l'habiter et, pour le moins, de regarder tous les musiciens dans les yeux.

Ô divin dirigeant universel, elle était bien verte notre charmante vallée, il est bien ténébreux l'horizon de vos façades étincelantes.

Pour conclure, il faudrait imaginer une formule de politesse admirative et même un peu obséquieuse, mais nous n'avons sans doute pas assez d'imagination pour la formuler comme il faudrait.

Nous soussignés les toujours habitants de la vallée.

Felix Nussbaum

Felix Nussbaum (1904-1944) est un peintre allemand qui a fui le Nazisme en 1933. Pendant l'été 1944, il est arrêté au 22 de la rue Archimède, où il vivait caché dans le grenier avec sa femme, puis déporté dans le dernier convoi pour Auschwitz. Le dessin représente ce qu'il arrivait encore à percevoir du monde extérieur, on y voit les toits du Quartier Léopold avant qu'il ne devienne le quartier européen et à l'horizon les deux clochers de l'église Saint-Joseph pour uniques tours.



La Princesse Aurélie et le béton magique

Henri Bernard, administrateur-délégué de l'Association du Quartier Léopold, n'écrivait pas que des textes sérieux. Il a disparu le 5 octobre 2008. En sa mémoire, nous publions un petit souvenir souriant retrouvé par Marie-Do Bernard, son épouse, dans les archives de l'AQL. Il avait écrit ce texte à l'occasion de l'inauguration de la plaine de jeux du Parc Léopold, après sa rénovation financée par le groupe Exxon, en février 1998.



GRAVURE ATTRIBUÉE À ADRIEN CANELLE

Gravure illustrant un pamphlet contre le mauvais fonctionnement du zoo installé dans le parc Léopold.

Il était une fois une Princesse Aurélie qui voulait se faire construire un château enchanté.

La Princesse Aurélie s'adressa à la Fédération des Architectes - Moustachus Constructeurs. «Pas de problème», s'exclamèrent-ils en chœur. «Nous venons justement d'inventer un bloc de béton magique. On le dépose à l'endroit adéquat et, hop, le château se construit».

La Princesse Aurélie fut enchantée par la proposition des Architectes - Moustachus Constructeurs et laissa éclater sa joie qui était rayonnante.

Justement, le porte-parole des Architectes - Moustachus Constructeurs ajouta :

«Bien sûr, pour que le château enchanté se construise avec notre béton magique, il faut plusieurs conditions. D'abord, il faut que nous mettions nos chapeaux durs. Tant que le béton magique ne s'est pas transformé en château enchanté, il n'y a que nos casques durs qui peuvent nous protéger. Dès lors, nous sommes les seuls à pouvoir transporter le béton magique.

Ensuite, il faut le déposer à quinze heures trente-cinq minutes douze secondes cinquante-sept dixièmes de seconde et trois cent soixante-huit pico-secondes, à l'endroit choisi. En effet, c'est à ce moment précis que les rayons de votre joie rayonnante peuvent se combiner avec

le rayonnement solaire pour opérer la catalyse du levain secret qui se trouve dans le béton magique. Pour cela, il faut très précisément que le Soleil se trouve à un point du ciel, situé ni trop haut ni trop bas, et qui corresponde à la longitude 230° Nord et à la latitude 225° Sud. Quant à l'Est et à l'Ouest, ils ne jouent pas de rôle dans la floraison du béton magique.»

Ensuite, il faut que la Princesse qui est la maîtresse de l'Œuvre, soit originaire du Nord et que son Prince Charmant soit du Sud. Est-ce le cas ?».

La Princesse Aurélie répondit qu'elle était effectivement une Princesse du Nord, mais qu'elle n'avait pas encore rencontré de Prince Charmant, qu'il soit du Sud, de l'Est ou de l'Ouest.

Le porte-parole de la Fédération des Architectes - Moustachus Constructeurs répliqua que la Princesse avait intérêt à rencontrer son Prince Charmant rapidement si elle voulait son château et qu'il y avait encore d'autres conditions.

«Pour déposer le béton magique, il faut un terrain bien arrosé, situé près d'un lac, si possible, et en tout cas où le sable était blond et frais. Est très importante la qualité de fraîcheur du sable. Il ne doit y avoir ni papiers gras, ni asticots blancs provenant des morceaux de sandwiches de la cantine fast-food de la place Jourdan. Du restaurant du Lycée Jacqmain, c'est peu vraisemblable car la Directrice veille au grain.

Pour veiller en permanence à la qualité de fraîcheur du sable, nécessaire à la stabilité du château enchanté et à son ouverture à toute heure aux enfants du quartier, et pour que les portes du château ne se referment pas sur ceux-ci, mettant ainsi les parents dans l'embarras, la Princesse doit s'assurer des services d'une troupe de Jardiniers aux Chapeaux Mous, à fleurs jaunes, rouges et vertes.

Il faut obtenir l'accord du Bourgmestre des Jardiniers qui appartiennent à la grande ville d'Europe-en-Bruxelles. C'est d'ailleurs lui qui est propriétaire du terrain magique. La Princesse peut-elle s'occuper de cela ?»

La Princesse Aurélie du Nord demanda à son oncle bourgmestre de la petite commune d'Ixelles de bien vouloir requérir les tambours de Binche pour prendre la queue du cortège formé par les Architectes - Cons-



CHÉVALIER L.P.T. DUROS DE NEHAUT, 1799-1872, LA VIE ET L'ŒUVRE, S.T. JOSEPH ET T. SCHWILDER, CRÉDIT COMMUNAL, 1987.

tructeurs aux Chapeaux Durs, autour du bloc de béton magique. Ce cortège partit à la rencontre du Bourgmestre des Jardiniers aux Chapeaux Mous et Fleuris pour essayer d'amadouer ce terrible Bourgmestre entouré de sa gentille corporation.

Justement, le Prince Pablo avec ses Congas du Sud était en visite chez ses copains Jardiniers aux Chapeaux Mous et à Fleurs. Il avait apporté des bâtons bleus, jaunes, rouges et verts, qui allaient jouer un rôle dans l'histoire.

La suite de ce qui se passa réellement aux angles obtus-aigus des communes d'Etterbeek et d'Ixelles qui fournissent l'eau douce nécessaire à l'arrosage du fleuve souterrain Maelbeek, lequel alimente l'étang aux canards du Lycée Jacqmain de la Commune de Bruxelles, étang nécessaire à la floraison du béton magique et à l'éclosion du château enchanté, sera racontée par le Président de la Société Exxon et par des Echevins de l'urbanisme, des propriétés communales, des espaces verts, des parcs, d'une Culture, des voiries vicinales, et du gardien du Parc, à Monsieur le Chef de Cabinet de la Maison du Roi et aux représentants du peuple associatif du Comité Europe-Habitants, Association du Quartier Léopold, Comité Riverains-Jourdan, Groupement d'Animation du Quartier Nord-Est et à leur B. Raad voor het Leefmilieu et Inter-Environnement B., et aux enfants du quartier, en ce jour : Décadi-octidi Germinal [1].

An MCMXCVIII

L'éléphant Marie, photographié dans le bas du parc Léopold, encore jardin zoologique. Le bâtiment à l'arrière-plan a été remplacé par l'Institut d'Anatomie.

[1] Le calendrier de la Princesse Aurélie et du Prince Pablo se lit comme suit : pour l'automne, vendémiaire, brumaire, frimaire ; pour l'hiver, nivôse, pluviose et ventôse, pour le printemps, germinal, floréal et prairial ; pour l'été, messidor, thermidor et fructidor.

Maelbeek Mon Amour, un autre regard sur la ville

Article écrit sur base d'une interview réalisée avec Arnaud Bilante de la Plateforme Eau Water Zone.



LUCIE CARTON

La source du Maelbeek à l'abbaye de la Cambre.

Eau Water Zone

La plateforme Eau Water Zone est constituée d'habitants et de collectifs d'habitants, d'institutions de formation et de recherche, d'associations ou d'entreprises de développement.

Cette plateforme ouverte, citoyenne et experte, associe les multiples compétences de ses membres en vue de proposer un projet de développement local durable. L'eau est son entrée en matière et un fil conducteur. Eau Water Zone a émergé suite à différentes rencontres publiques qui ont eu lieu en 2006 et notamment dans le cadre du Festival Habiter. <http://www.eauwaterzone.be/eauwaterzone>

Au quartier européen, vu le nombre important de projets urbanistiques qui ont été proposés au cours de ces dernières décennies, il est sans doute plus difficile qu'ailleurs de laisser la place à un autre imaginaire de ville que celui qui nous est imposé par la planification urbaine. Rien que la question de son périmètre est difficile à cerner. Quel est-il ? Celui défini et concerné par les projets de réaménagement proposés par la Région ? Celui correspondant plus spécifiquement aux intérêts sécuritaires des institutions européennes ? Ou celui de ses multiples usagers dont les cheminements ne s'arrêtent pas tous au «*métro - Commission - dodo*» ? L'Europe habite à Bruxelles mais est-ce à dire qu'elle doit faire la ville ? Laisser la place à un autre imaginaire de ville tient presque du miracle non pas en raison d'un éventuel manque d'imagination mais bien en raison du peu de place et de crédit qu'on lui accorde.

Et pourtant... à y regarder de plus près on peut rapidement s'apercevoir qu'il existe toute une série d'initiatives qui nous invitent à cet autre regard. Proposé par la plateforme Eau Water Zone, le projet «*Maelbeek Mon Amour*» en fait partie. Ce projet propose de signaler, par un chapelet de plaques d'égouts artistiques, le tracé du Maelbeek, ruisseau disparu dans ses cinq Communes : Ixelles, Etterbeek, Bruxelles-Ville, Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek. Le but n'est évidemment pas de faire joli mais de le faire exister symboliquement dans son fond de vallée, de le rappeler à notre mémoire [1]. Il s'agit d'inviter des habitants, artistes et associations à avoir un autre regard sur leur ville, un regard qui ne s'arrête pas à ce qui est directement visible ou pour le dire autrement un regard capable de voir ce qui a été caché, enfoui et parfois détruit au cours de ces dernières années.

L'urbanisation de la ville a tellement



Saviez-vous que le Maelbeek...

- est devenu un égout du fait de l'urbanisation et a été le premier cours d'eau voûté à Bruxelles ?
- a dessiné le paysage caractéristique du quartier qui se termine en canyon sous l'avenue de la Couronne ?
- porta plusieurs noms, tels qu'Etterbeek, Schaerbeek ou encore Pennebeke, (ruisseau des plumes) ?

travaillé à araser et imperméabiliser les sols qu'on en oublierait presque qu'une ville n'est pas faite uniquement de routes et de bâtiments, mais que son rapport à la nature est beaucoup plus complexe et que les choix urbanistiques posés par les pouvoirs publics ne sont pas sans conséquences.

«Maelbeek Mon Amour» a donc pour objectifs à la fois de susciter auprès des habitants un autre imaginaire de ville plus cohérent dans son rapport à la nature et aussi d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité de tenir compte



ARCHIVES PHOTOGRAPHIQUES BOSCHÉ - VAN HOETEN DÉTENUS PAR LAQ

Gravure de H. Collaert (1598). Vue du Maelbeek à Etterbeek.

de la gestion des eaux de surface en ville pour réduire les risques d'inondation, mais surtout, encore, d'améliorer la qualité de la vie et de la ville et de renforcer la vitalité de l'espace public à Bruxelles.

[1] <http://www.eauwaterzone.be/MaelbeekMonAmour>

Réamorcer un réseau d'ateliers d'artistes

Pour imaginer le quartier européen autrement qu'une accumulation de bureaux, l'histoire de l'ancien Quartier Léopold permet de faire émerger ce qui fut le «*Montmartre bruxellois*». Attirés par la proximité d'une clientèle prestigieuse installée dans les nouveaux hôtels particuliers de la rue Belliard et de la rue de la Loi, les artistes s'installent sur la colline du parc Léopold à la suite d'Antoine Wiertz qui initie le mouvement.

C'est ainsi que la colonie s'étend de la rue Wiertz à la rue d'Ardenne, la rue du Remorqueur et la rue Godecharle où tout le côté pair était constitué d'ateliers tournés vers la lumière douce du nord. Mais le dernier de ces immeubles qui ont si longtemps caractérisé les alentours de la gare du Luxembourg a disparu sous les coups de pioche en 1995.

En août 2005, l'Association du Quartier Léopold crée la Fondation Ateliers d'Artistes Sans Frontière avec pour objectifs la sauvegarde



Vue de l'atelier de Francis Tondeur (rue Godecharle) peu avant sa démolition.
Dessin de Marco Schmitt.

du patrimoine, la création à proximité du Musée Wiertz de résidences d'artistes, mais aussi de logements accessibles aux familles bruxelloises, le soutien des formes émergentes de

l'expression artistique en liaison avec les enjeux urbains à Bruxelles, en Europe et dans le monde. Le projet qui consiste à réaliser 7 ateliers d'artistes au 21-23 de la rue Wiertz permet d'imaginer comment revitaliser, par une plus grande diversité, des quartiers étouffés par une présence trop exclusive de la grande administration européenne.

Examinons dans les deux articles suivants comment deux ateliers ont pu échapper à la spéculation immobilière et, grâce à différents stratagèmes (classements, aide des pouvoirs publics) ont réussi à maintenir les artistes au sein même du quartier européen.

La liaison par la rue du Commerce entre l'atelier de Marcel Hastir et les ateliers Mommen de la rue de la Charité, est déjà l'ébauche d'un nouveau réseau culturel à développer en direction de la rue Wiertz aux pieds même d'un Parlement européen qui est aussi le nôtre.

L'Atelier de Marcel Hastir : un îlot de résistance au Quartier Léopold

Marcel Hastir a installé son atelier de peinture en 1935. Devenu école en 1940, il a accueilli de nombreux artistes et élèves, mais a également permis - derrière la façade de l'art - d'organiser des actions anti-nazies durant la dernière guerre. Aujourd'hui, l'asbl Atelier Marcel Hastir contribue à la résistance contre la démolition du patrimoine immobilier et culturel du quartier Léopold.



L'atelier de Marcel Hastir a été classé en mars 2006.

Après une âpre lutte pour conserver le foyer d'art de Marcel Hastir, voici le point sur la situation de ce lieu culturel dans un quartier perpétuellement menacé par l'extension des bureaux, tel que nous le livrent Roland Schmid et Marie Baudoux.

Les deux animateurs bénévoles de l'asbl Atelier Marcel Hastir évoquent le mouvement citoyen lancé en 2002 pour empêcher la démolition de trois immeubles parmi lesquels se trouvait l'atelier du peintre. «*Une première mobilisation appuyée par une pétition de 600 signatures a réussi en 2002 à sauver l'immeuble et les maisons mitoyennes.*»

«*Par la suite, rappelle R. Schmid, l'ancienne asbl de Marcel Hastir a été remise sur les rails et a rallié des membres tout à fait convaincus qu'il fallait s'engager pour ce lieu. Bientôt, 150 personnes cons-*

tituaient la force humaine pour aller de l'avant. Le propriétaire, la Société Théosophique, voulait vendre et expulser Marcel Hastir et son asbl. Il fut néanmoins convenu devant le juge que tant que Marcel Hastir serait en vie, lui-même et l'asbl auraient le droit de rester dans les lieux.»

Mais l'asbl visait aussi la reconnaissance de l'atelier comme lieu de mémoire et de culture et demanda à cette fin le classement du bâtiment. Ceci fut acquis en 2006. Et à la demande du vieux peintre, l'asbl fut chapeautée par une Fondation d'utilité publique du même nom.

Comme la menace d'une vente et d'un achat hostile continuait à planer, cette Fondation chercha des ressources pour l'acquisition du bien et obtint finalement que des fonds Beliris, joints à sa propre contribution, permettent à la Ville de Bruxelles d'acquérir l'immeuble. En échange de sa



contribution à l'achat, la Fondation Atelier Marcel Hastir a reçu depuis octobre 2010 un bail emphytéotique.

A partir de ce moment commence pour l'asbl et la Fondation une nouvelle phase pour améliorer le cadre dans lequel se poursuivent les activités de l'Atelier Marcel Hastir. Après le combat contre la spéculation, la phase suivante est la restauration des lieux. Mais les fonds nécessaires manquent cruellement.

C'est pourquoi R. Schmid estime qu'une partie des charges d'urbanisme générées par la construction de bureaux devrait avoir des retombées sur le logement, les espaces verts et les lieux collectifs -comme l'Atelier Marcel Hastir- dans le quartier européen. «*S'il est compréhensible que la majorité de ces charges doivent aider les quartiers anciens à sortir de leurs difficultés, une petite partie de ces ressources permettrait aussi de relancer la vie et la mixité dans le quartier européen.*»

Marie Baudoux signale que «*L'Atelier Marcel Hastir continue à accueillir des cours de dessin et de peinture de nus, mais aussi des cours de musique et de danse. Il offre surtout des concerts de qualité dans un endroit empreint de l'esprit «Hastir», c'est-à-dire un lieu sans hiérarchie entre les artistes et le public, une salle qui permet une rencontre conviviale après le concert. De plus, ces activités contribuent, les dimanches après-midi, à rendre le quartier plus vivant - ainsi, le restaurant voisin ouvre souvent ce soir-là.*»

Mais une synergie avec d'autres lieux culturels du quartier est-elle possible ? Pour M. Baudoux, «*D'autres lieux existent, ouvrant généralement en semaine : le Maria Clara (salle d'exposition, rue De Pascale), la Dolce Vita, rue de la Charité, ou encore le Goethe-Institut. Mais il n'y a pas de collaboration structurelle*».

R. Schmid ajoute que «*des lieux comme celui-ci attirent leur voisins immédiats. Par exemple, tous nos voisins sont souvent ici parmi nous parce qu'ils sont attirés par Marcel depuis des années. Mais un réseau de voisins plus étendu n'existe pas. Ce serait cependant utile d'atteindre d'autres parties du Quartier Léopold. Le lieu où M. Hastir a formé de jeunes peintres s'inscrit dans la tradition des ateliers d'artistes qui a marqué le quartier.*»

C'est pourquoi, en regard des expériences réalisées par les Ateliers



PHILIPPE MEERSEMAN

La façade classée du 51 rue du Commerce.

Mommen et par la Fondation des Artistes sans Frontière, il est possible de rêver au développement d'un réseau d'ateliers où les artistes habiteraient et transmettraient à des plus jeunes leur logement-atelier. Mises en réseau, ces expériences gagneraient de la visibilité.

R. Schmid reste prudent par rapport à des rêves impossibles. «*Le principal est d'agir là où il y a encore des bribes de l'ancien bâti et de le sauver, comme ce fut le cas avec ces trois maisons. Il ne faut pas rêver, mais s'organiser pour que les choses fonctionnent autrement. Pour continuer à assurer une dynamique dans le quartier, il faut créer de l'animation le soir, mais aussi répondre à d'autres demandes des habitants, comme tout simplement celle d'avoir plus d'arbres dans les rues.*»

Marie Baudoux insiste sur le retour des habitants pour remplacer les bureaux. «*Sauvons les habitants qui souffrent du caractère inhumain et du froid des lieux et qui sont forcés à vivre dans l'isolement de ce petit archipel.*»

Le quartier européen ne s'en sortira pas tout seul. L'attention doit être maintenue pour casser la monofonctionnalité d'un quartier composé à 85% de bureaux. D'où le besoin de financer les initiatives qui maintiennent les parcelles de vie pour les habitants et d'autres fonctions, notamment les lieux culturels, qui font vivre un quartier urbain. «*Il est important pour la survie de quartiers habités, conclut Roland Schmid, de garder les petites racines de vie comme l'Atelier Marcel Hastir*».

Cité Mommen : l'intégration du social et de la culture

A la limite du quartier européen, la dernière cité d'artistes de Bruxelles a été sauvée au 37 rue de la Charité et sa vocation d'abriter des ateliers-logements a été respectée. Le collectif «Ateliers Mommen»^[1] constitué pour la protection de 30 ateliers d'artistes a atteint son but et s'occupe de la gestion artistique des lieux. Jean-Louis Struyf, membre de l'asbl, relate l'accomplissement d'une conviction utopique : faire du logement social pour artistes dans un patrimoine convoité par des investissements de haut standing.



Le bâtiment, logements et ateliers, a été classé en 2006.

Bem : Depuis décembre 2005, date butoir à laquelle votre asbl devait proposer un montage financier comme alternative au projet immobilier, que s'est-il passé ?

Jean-Louis Struyf : Le rachat a été conclu au mois de mai 2006 par la commune de St-Josse. La commune a été la première à réagir à notre appel à mécénat collectif et nous a proposé son aide pour le rachat de la cité d'artistes. Ensuite, elle a fait une demande à la Politique des Grandes Villes (PGV). Mais pour permettre le rachat de la société anonyme des promoteurs, elle a dû créer une Régie Communale Autonome (RCA). Celle-ci créée, la PGV a participé pour un montant important et la RCA a encore dû recourir à un prêt d'un million pour arriver au prix de vente qui était de trois millions.

Pour le financement des rénovations,

c'est principalement la Politique des Grandes Villes qui a octroyé des subsides et d'autre part le Service des Monuments et des Sites car le bien est classé.

Bem : Le projet d'ateliers-logements sociaux s'est-il réalisé ?

J.-L. S. : Vu le soutien de la Politique des Grandes Villes, la Régie Communale Autonome peut maintenir des loyers à caractère social. La gestion locative est assurée aujourd'hui par la RCA, qui a repris le système de location des agences immobilières sociales (A.I.S.). Chaque candidat qui se voit attribuer un atelier-logement doit correspondre aux critères sociaux, ne peut gagner plus qu'un certain montant annuel et ne peut être propriétaire. Si lors de son bail, l'artiste gagne plus que ce montant maximum, il devra payer un loyer plus élevé.

[1] Bem n° 148, juillet 2005.



LE QUARTIER EUROPÉEN

Bem : Quelle est l'évolution du projet et de votre asbl ?

J.-L. S. : Pour l'instant il y a les travaux de rénovation donc nous sommes en stand-by concernant nos événements artistiques du «Salon Mommen», mais entre-temps nous avons finalisé la convention avec la RCA. Celle-ci a été signée au mois de mars et comprend les 4 volets suivants : la carte d'identité de la cité d'artistes Mommen (pour garantir la pérennité du lieu comme cité d'artistes à caractère social), le règlement d'ordre intérieur (une annexe au bail adapté à la cité), les modalités d'attribution et de renouvellement des baux (pour assurer une procédure qui tienne compte des critères sociaux et de la démarche artistique des candidats) et en dernier lieu, une convention de collaboration (qui concerne l'entretien et la gestion artistique de la cité).

Nous avons obtenu différents espaces communs (lieux de stockage, le salon, cuisine, bureau, buanderie, jardin, la venelle...), et en échange nous en assurons l'entretien et organisons des événements artistiques. Pour que la cité ne bénéficie pas uniquement aux artistes locataires, nous accueillons au «Salon Mommen» des artistes venant de tous horizons. C'est un lieu ouvert au public et l'entrée est gratuite. D'autre part, il y a aussi un comité d'avis artistique qui a été mis en place pour l'attribution des ateliers-logements et ateliers. Ce comité est constitué d'un président (membre de la RCA), quatre personnes du milieu artistique ou culturel choisies par le collège communal et qua-



ASBL ATELIERS MOMMEN

tre porte-parole du comité des artistes-locataires.

Dépendant de la fin des rénovations, la réouverture du «Salon Mommen» est prévue pour février 2011 et au mois de mars, il y aura lieu l'inauguration de la cité.

Le quartier européen : Map-it !



Créer une carte collaborative du quartier européen afin de réfléchir à ses impasses et à des solutions, tel est le projet lancé par l'artiste Thomas Laureyssens et les comités de quartier GAQ et AQL.

Les habitants et activistes présents à la plate-forme urbaine organisée par City Mine(d) le 21 novembre ont donc eu l'occasion de cartographier une partie du quartier, pour ensuite la confronter aux cartes d'autres groupes.

L'outil de jeu, le logiciel map-it, permet de construire et visualiser les enjeux d'un quartier dans l'espace et dans le temps. Une initiative qui donne la parole au vécu et à l'imaginaire des habitants. L'outil est sous licence «creative commons» et offre à tous la possibilité de l'adapter aux besoins et envies.

*Urban platform-Bazaar : <http://urbanplatform.citymined.org>
www.map-it.be*

Archimède : un PPAS à l'initiative conjointe de la Ville et des habitants

À la date de bouclage de ce BEM, l'avis de la commission de concertation de la Ville de Bruxelles sur le PPAS Archimède n'était toujours pas connu. Ce Plan Particulier d'Affectation du Sol était réclamé par les habitants depuis près de 10 ans.



LUCIE CARTON

Le quartier en question vit sous la pression continue d'un front de promotion immobilière de bureaux, construits parfois sur des îlots entiers affectés à l'origine au logement, rachetés patiemment, parcelle après parcelle, puis laissés à l'abandon jusqu'à ce que la destruction soit autorisée par les pouvoirs publics. La rue Stévin, par exemple, marque physiquement ce front : d'un côté, de massifs immeubles de bureaux construits dans les années 80 et 90 en lieu et place de maisons parfois remarquables et de l'autre, des habitants, qui ont résisté aux sirènes des promoteurs (qui rachètent volontiers

bien au-dessus des prix du marché) et continuent à empêcher de juteuses opérations de densification en bureau d'un îlot majoritairement occupé par la fonction logement.

Face à une stratégie bien huilée, illustrée par exemple par l'action du promoteur «Cortange»^[1], propriétaire d'une série de maisons dans l'îlot Cortenberg/Michel-Ange/Stévin, les habitants ont d'abord usé d'un dispositif bien connu qui est la procédure de classement. Le classement d'un noyau a permis par exemple de préserver un intérieur d'îlot de l'appétit d'un promoteur peu scrupuleux. Mais ce dispositif



a ses limites^[2] : il ne peut rien par exemple contre le fait que l'arrivée massive de bureaux dans un quartier résidentiel s'accompagne de la création d'un certain nombre de services tels que l'Horeca dont les enseignes s'installent souvent en grappes, le long d'une rue ou d'une avenue et dont les terrasses en intérieur d'îlot, souvent illégales mais tolérées, créent des nuisances sonores insupportables pour les habitants.

Difficile de revenir en un article court sur la genèse de ce PPAS. Très actifs depuis de nombreuses années dans toutes les commissions de concertation sur des projets concernant leur quartier, les membres du GAQ, Groupe d'Animation du Quartier européen, répètent inlassablement un certain nombre de principes qui semblent avoir fait leur chemin dans la tête des échevins successifs de l'urbanisme de la Ville de Bruxelles. Ainsi, voici bientôt 10 ans, les habitants, en concertation avec l'échevin de l'urbanisme de l'époque, ont convenu qu'il était opportun de créer un cadre contraignant permettant de lutter contre la transformation radicale du quartier délimité par les rues Archimède, Stévin, Le Corrège, l'avenue de Cortenberg, les squares Ambiorix et Marguerite et le boulevard Charlemagne. Il aura quand même fallu attendre 10 ans avant que le PPAS ne sorte des cartons, un PPAS pour lequel, in fine, les habitants ont été très peu sollicités, alors qu'ils détiennent probablement la meilleure expertise du quartier...

Si la Ville de Bruxelles semble avoir compris l'intérêt de développer une vision cohérente du quartier, ce n'est pas le cas de toutes les communes, ni d'ailleurs de la Ville elle-même dans d'autres quartiers.



COLLECTIF BRUXEL

Que peuvent donc faire les habitants face à des pouvoirs publics récalcitrants ? Le COBAT prévoit une disposition qui permet aux habitants de saisir le collège des bourgmestre et échevins pour statuer (en motivant sa décision) sur l'opportunité d'élaborer un PPAS sur une zone donnée. Cette demande ne peut se faire qu'à certaines conditions (voir encadré) : il faut par exemple réunir au moins 1/3 des habitants du périmètre pour pouvoir interpeller les pouvoirs locaux. Un quota parfois difficile à atteindre. A contrario, on se souviendra du comité Neerpede blijft, qui a «forcé la main» de la commune d'Anderlecht pour établir un PPAS sur un périmètre comportant royalement 3 habitants, dans la campagne de Neerpede...

Tous nos remerciements aux membres du GAQ qui nous ont livré leurs expériences sur ce dossier, notamment Ferdinand et Graziella Snoy, Philippe Henkart et Christian Dekeyser.

Ce que dit l'article 51 du COBAT

Un tiers des personnes, propriétaires ou non, âgées de dix-huit ans au moins, domiciliées dans le premier périmètre qu'elles déterminent et dans les îlots contigus peuvent, pour ce périmètre, demander au conseil communal de décider l'élaboration d'un plan particulier d'affectation du sol.

La demande, adressée au collège des bourgmestre et échevins, par pli recommandé à la poste, doit comporter en tous cas :

1° l'indication du périmètre du plan proposé ;

2° un exposé des besoins à satisfaire et des objectifs de l'aménagement projeté en relation avec ces besoins. Le collège des bourgmestre et échevins soumet la demande au conseil communal au plus tard trois mois après le dépôt de celle-ci.

Si le conseil communal rejette la demande, sa décision est motivée. S'il accepte, la procédure est entamée conformément aux articles 43 à 50.

[1] Cortange est une contraction de Cortenberg et de Michel-Ange, deux avenues qui forment un îlot fort convoité avec la rue Stévin.

[2] Sans compter la récente réforme du COBAT (Code bruxellois de l'aménagement du territoire) qui vide de sa substance le dispositif, lire <http://www.ieb.be/article1006>

Songeries

«Et lui montrant, d'un geste lent et large, la paroi à pic de Matromania, les trois gigantesques rochers des Faraglioni, la péninsule de Sorrente, les îles des sirènes, le bleu, le vert et le pourpre de la côte d'Amalfi et là-bas, au loin l'éclat doré du rivage de Paestum, je lui dis : Moi, je n'ai dessiné que le paysage.»

Curzio Malaparte



FRANK Pé DANS LA VILLE EST BELLE, LA VIE EST BELLE.

Je suis actuellement à La Viale, un petit village cévenole qui s'est perdu puis retrouvé aux confins de la Lozère et du Gard. Le ciel est bas, il pleut beaucoup lors de cette veille de la Toussaint 2010 et le paysage qui se raconte humidement derrière la petite fenêtre de ma chambre ressemble encore bien à ceux qui l'ont dessiné. Ce matin, j'ai lu le dernier BEM sur la gentrification et je l'ai trouvé formidable, dans la mesure où il arrive d'une part à exprimer la complexité des phénomènes urbains qu'il recouvre et d'autre part à dégager quelques pistes simples pour réfléchir et agir. Disons que par ce travail, IEB ne dessine peut-être qu'une sorte de paysage, mais au moins cela.

Je reviens sur un extrait du BEM : «Les premiers gentrificateurs sont ceux qui tiennent les rênes, privées et publiques, de la production de l'espace urbain». Ce constat fait référence aussi à tous ceux qui, «poussés dans le dos», participent au mouvement à une échelle plus individuelle et secondaire. Le processus de la gentrification semble donc reposer, malgré

tout, sur une variété relative d'acteurs. Ce n'est probablement pas le cas des «*densificateurs*» si l'on entend par là qu'il s'agit de construire de grands et surtout hauts immeubles. Et j'ai donc envie d'écrire à leur sujet que : les seuls «*densificateurs*» sont ceux qui tiennent les rênes privées et publiques de la production de cette densification.

Si les mécanismes de la gentrification sont complexes car ils mélangent, entre autres, les agissements d'acteurs très diversifiés, ceux de la densification pourraient être décrits plus simplement. S'il s'agit d'immeubles importants sur des parcelles de plus en plus grandes et pour lesquelles il faut monter des opérations financières de plus en plus lourdes, le processus de décision les concernant ne peut s'adresser qu'au nombre de plus en plus restreint de ceux qui ont la capacité de les traiter. Dans le quartier européen, l'évolution de la structure foncière du territoire (regroupement de la parcelle bourgeoise à la rue entière qui devient la parcelle) montre probablement comment la densification



va de pair avec la réduction du nombre de décideurs, en vue de projets toujours plus gigantesques et par conséquent toujours plus raides.

Le processus d'agrégation du foncier correspond également à une vision urbaine à tendance restrictive où la participation revendiquée par d'autres acteurs, si elle n'est pas écartée entièrement, est essentiellement conditionnée par un calendrier qu'ils ne maîtrisent pas. Pourtant, ceux qui habitaient à proximité des grands projets européens étaient issus de milieux assez aisés et instruits. Ils étaient en capacité d'organiser la résistance contre l'éviction et se sont structurés autour d'un réseau d'associations fortement spécialisées sur le plan juridique et urbanistique. Mais les enjeux immobiliers étaient tels que de nombreux riverains ont dû, malgré tout, quitter le Quartier Léopold de gré ou de force.

Le «délotissement» de la ville et le quartier qui devient la parcelle

Le Quartier Léopold a été dessiné et loti au milieu du XIX^e siècle au moment de la révolution industrielle et de la constitution de la Belgique en tant qu'État-Nation. Il s'est inséré entre deux axes radiaux anciens en partie urbanisés (chaussée de Wavre et chaussée de Louvain) et la vallée du Maelbeek occupée depuis le Moyen-Âge par des activités productives et manufacturières. En d'autres mots, le Quartier Léopold a pu s'installer dans un espace relativement vide immédiatement adjacent au quartier gouvernemental bruxellois hérité de l'ancien régime et entouré par le réseau villageois plus ancien.

Depuis, les grandes transformations du Quartier Léopold sont caractérisées par une détérioration constante de la structure foncière d'origine. Ces transformations se sont concrétisées par le regroupement parcellaire, l'augmentation des gabarits et les nombreuses modifications portées aux alignements d'origine. Cette évolution de nature structurelle s'accompagne aussi par la transformation radicale d'un quartier de

logements bourgeois en une zone dévolue de plus en plus exclusivement aux activités administratives européennes. Par ce processus de «délotissement», l'îlot tend à devenir la parcelle de référence.

L'agrandissement de la parcelle réduit automatiquement le nombre des opérateurs et installe une situation de monopole. En mutualisant les opportunités immobilières (aubaine et déveine), la tentative de fédérer les propriétaires de la rue de la Loi autour d'un usager européen unique, illustre assez clairement cette tendance. Que penser de la destinée européenne de Bruxelles si toute décision à ce sujet ne se concentre plus que sur un nombre réduit d'acteurs, que penser alors des qualités délibératives du débat sur la ville et par conséquent de l'adhésion citoyenne pour un projet urbain d'envergure qui est aussi un grand projet politique ?

Le «délotissement», le Parlement européen et la «déclassification» de l'espace public

Le phénomène de l'îlot qui devient la parcelle est déjà dépassé entre autres dans le secteur du Parlement européen où les 6 îlots qu'il occupe sont reliés entre eux par un réseau de passerelles surplombant l'ancien réseau de voirie. L'étalement débordant de l'activité administrative européenne se manifeste à l'extérieur par une forme de «déclassification» de l'environnement urbain préexistant :

- Certaines voiries sont transformées en accès de parking (rue Montoyer côté rue





Wiertz et rue d'Ardenne). Elles sont en partie recouvertes par des bâtiments qui débordent de l'îlot primitif.

- Des espaces publics nouveaux sont entièrement enclavés et posent la question de leur accessibilité (esplanade du Parlement européen sur l'ancien chemin de fer, les rues intérieures).
- Les nouveaux besoins en matière de mobilité sont rejetés dans les voiries situées en périphérie du projet (circulation des autobus, entrées de parking et sortie de gare dans la rue Wiertz, la rue de Trèves et la place du Luxembourg).
- Les commerces et les équipements de proximité, s'il ne sont pas privatisés comme le bureau de poste à l'intérieur du Parlement, sont exclus des rez-de-chaussée alignés sur la voirie publique et ne peuvent donc pas participer à l'animation de l'espace public.
- La déconnection s'exprime de manière très précise dans l'agencement architectural de rez-de-chaussée aveugles, de rues intérieures situés à un autre niveau que l'espace public, des entrées invisibles à partir de l'espace public communément fréquenté.

Le «délotissement» et la tentation sécuritaire

Suite aux événements du 11 septembre 2001, l'argument sécuritaire a été invoqué pour réaliser sur la rue de Trèves, à la place des espaces commerciaux prévus

initialement, de nouveaux équipements exclusivement liés aux activités parlementaires (installation de studios de télévision aveugles, transformation de l'ancienne gare du Luxembourg en plate-forme de communication interne au Parlement, ouverture problématique du parking public, mauvaise visibilité du centre des visiteurs).

Si le besoin d'assurer un contrôle centralisé d'ensembles de plus en plus grands permet d'améliorer la sécurité interne des institutions européennes, l'amoindrissement induit du contrôle social semble participer par ailleurs à la dégradation de la sécurité externe et à l'augmentation des coûts collectifs de sa gestion (besoin de plus de policiers financés par une zone de police pourtant exsangue). Face aux difficultés de la police bruxelloise, le Parlement propose donc de prendre à sa charge une partie du contrôle de l'espace public de la rue Wiertz et de l'esplanade. De cette manière, le processus de «délotissement» s'accompagne aussi d'une ingérence de plus en plus importante sur le caractère public de l'espace commun. Dans ce cas, l'espace public lui-même tendrait à la privatisation.

Le parcellaire traditionnel, le Parlement européen, d'un paysage l'autre

Après l'expérience des quartiers riverains de la Commission et du Conseil des Ministres et quitte à laisser filer la question de l'occupation/affectation, le réseau associatif et les riverains du Parlement européen ont fait du maintien du parcellaire traditionnel d'origine un des principaux outils pour maintenir une autre urbanité. Contrairement à la tendance concentrationnaire du Quartier Léopold en train de devenir le Quartier européen, ils pensent que la multiplicité des acteurs agissant sur un foncier plus morcelé est le garant d'un environnement urbain diversifié. La question du paysage est toujours là où l'on se demande qui le dessine et le paysage que l'on nous destine dans le Quartier européen qui n'est plus le Quartier Léopold n'est probablement pas celui auquel il nous arrive de songer. Maintenant la pluie s'est calmée, le soleil s'immisce et l'éclat doré de la forêt resplendit.

MARCO SCHMITT
ARCHITECTE DE L'ASSOCIATION
DU QUARTIER LÉOPOLD

Tout ce dont le manque d'imagination belge est capable

Paul Jamoulle est président de l'Association du Quartier Léopold et Européen de Bruxelles (AQL) et co-gérant de L'Horloge du Sud. Nous avons voulu le rencontrer pour connaître sa vision de commerçant sur la manière dont s'est développé le quartier européen, mais aussi sur les dossiers à tenir à l'œil pour le futur.



LUCE CARTON

La place du Luxembourg.

Paul Jamoulle : Mon premier souci en tant qu'habitant-commerçant du quartier, c'est le remplacement progressif de l'axe commerçant de la chaussée de Wavre, qui existe de longue date, par un nouvel axe qui part de la place du Luxembourg passe par la place de Londres pour aller vers la Porte de Namur via la rue de Dublin. On constate qu'un axe long et structurant est remplacé par un axe plus court. Beaucoup d'axes commerçants ont disparu, à cause de l'excentration des commerces, mais dans ce quartier, nous avions une chance magnifique avec l'implantation des institutions européennes. Malheureusement, on a observé à la fois un enfermement des commerces à l'intérieur des institutions et un manque cruel de soutien et d'imagination commerçante à l'extérieur.

Le commerce est aujourd'hui dans le Parlement, on devrait le mettre dehors,

pour que tout le monde en profite et que les gens dans le Parlement vivent la ville. Le mécanisme qui est développé dans le quartier est de faire rentrer les gens par un parking, une entrée de gare ou un métro, puis de les faire travailler, puis ils repartent chez eux, loin, sans avoir eu besoin de sortir. Ce modèle de ville crée des habitants fantômes qui vivent dans des termitières, des montagnes avec des entrées en dessous.

Or, la vie d'un quartier fonctionne aussi avec du commerce de proximité, du commerce fort, structurant. Ça favorise la vie, l'occupation des lieux, la sécurité, la convivialité. On a de moins en moins de commerces de fond, de bouchers, de boulanger, de libraires, de banques ou de postes. On a des tas de petites surfaces commerciales industrielles, où on nous vend de la nourriture en barquettes. Je



LUCIE CARTON

La dalle : un espace public sans mobilier urbain, sans équipements, sans animation.

ne sais pas si c'est bon ou mauvais toutes ces petites entités de supermarché. Cela devient peut-être des combats d'arrière-garde. La poste est coincée dans le Parlement, nous on a juste des guichets poste d'appoint dans des commerces. Il y avait une vraie poste, elle a disparu quand s'est créée une nouvelle poste dans la galerie du Parlement, qui n'est pas accessible à tout le monde, elle s'est privatisée. Les commerces à côté du Parlement s'orientent aussi vers ceux qui sont dans les ensembles administratifs du quartier et pas vers une population mixte.

IEB : Qu'en est-il alors de la place du Luxembourg ?

P.J. : *On y a mis tout ce dont le manque d'imagination belge est capable. Les gens qui l'utilisent ce sont les jeunes en stage, des lobbyistes, etc, ils font du networking, ils essayent de rencontrer des gens pour*

leur carrière, leur futur. On voit qu'il y a deux ou trois endroits sur-occupés, et le reste est relativement vide. Le reste ne correspond pas aux attentes commerciales du public qui est là. Pour savoir qu'y mettre, il faut partir de la diversité des modes de vie du quartier, avec toutes les nationalités qui y transitent. Il y a certainement des tas de demandes, pour que les gens s'y sentent bien. La place du Luxembourg, on y va car c'est «the place to be», mais on n'y est pas bien. Il faut que les gens se découvrent, communiquent, etc. Ce pourrait être le bon endroit, mais il faut en créer d'autres aussi.

Le Parlement va attirer un nombre croissant de visiteurs. Aujourd'hui les institutions veulent faire venir de plus en plus de monde, même si leur communication est encore à améliorer. Ils veulent déplacer des touristes par centaines de milliers. Comment les loger, les nourrir ? On risque de voir les surfaces commerciales les moins rentables de la place du Luxembourg se transformer en une succession d'enseignes de fast-food et autres mini supermarchés, d'enseignes internationales en recherche de visibilité et, là, on va au désastre, c'est le contraire de ce qu'on veut voir en face du Parlement, l'Europe ce n'est pas ces multinationales. L'Europe doit s'intéresser à ce que son environnement devient, sinon ce serait un symbole épouvantable.

On ne veut ni une place vide, ni des Mac Do. La ville c'est la vie, et ça va de pair avec des bus, des trams, des ateliers d'artistes. Participer à la ville avec du travail, des ateliers culturels, créer une vie, participer avec des salles polyvalentes, etc, ça c'est un quartier vivant, cohérent, soutenable.

Façadisme, choucroute et démocratie



En 1992, le Parlement européen s'installe à Bruxelles dans le quartier Léopold. D'énormes travaux sont entrepris pour transformer le quartier et créer un «ensemble architectural cohérent, monumental et sécurisé» symbolisant l'entente entre les peuples d'Europe. Les habitants se mobilisent, et un film naît des suites de l'occupation de l'ancienne gare du quartier Léopold par le collectif bruXXel. Gwenaël Breës y retrace avec ironie la construction du Parlement et de ses extensions, et les tentatives des riverains de faire entendre leurs voix au sein de la machine européenne cachée derrière les promoteurs.

Façadisme, choucroute et démocratie, un film de Gwenaël Breës, 2002. Ce film est disponible à la Médiathèque ou sur internet : <http://film.quartier-midi.be/dvd/facadisme-choucroute-et-democratie>



IEB: Comment organiser cette vie multiculturelle dans le quartier européen ?

P.J.: Pour la culture, il y a une vraie demande du Parlement. Ils voudraient décentrer les expositions organisées à l'intérieur de leurs immeubles, car pour eux ce sont des problèmes permanents de logistique et de sécurité. Il y a un grand nombre de régions d'Europe et de multiples autres acteurs qui veulent communiquer sur leur importance, se faire connaître. Il faudrait des salles polyvalentes orientées vers le Parlement et qui permettraient l'ouverture à un autre public. Une des vocations du quartier est de devenir ce grand centre de l'Europe, un embryon d'Europe plurielle, c'est un symbole fort qui n'est pas utilisé.

Il existe bien la Bibliothèque Solvay, mais c'est cher, élitiste et pas pratique à utiliser. Un de nos objectifs a été de lancer le débat sur le parc Léopold. C'est un parc historique, habité, au cœur de beaucoup de choses, avec des vieux bâtiments bruxellois.

lois, souvent de grande qualité. Il pourrait être un espace vert bien situé, mais il est surtout un parking à ciel ouvert à cause du manque de revendication de l'Europe.

Il faudrait le remettre au milieu du débat et de l'aménagement. Le Parlement pourrait améliorer la qualité de ce lieu de communication entre les diverses entités alentour. C'est un parc construit, avec des bâtiments, une école, un musée. On va y faire un musée de l'histoire de l'Europe, qui risque bien d'être au départ un ratage consensuel, qui risque juste de prêcher à des convaincus. Pourtant ça va devenir un lieu de tourisme important.

On a intérêt à ce que le parc soit réaménagé au préalable et ne soit plus un parking à ciel ouvert ou un chantier permanent, il faut déterminer quel trafic automobile on y autorise, etc. Et qu'on le fasse respecter. Pourquoi ne pas créer un espace de repos, une buvette, un kiosque à musique ou d'autres équipements dans ce parc qui est déjà habité ?

Brrrr...

Depuis deux ans, le Plein OPENair propose, en avant-programme du grand film, un court métrage produit pour l'occasion et présentant le site visité et ses enjeux. Cet été, on projetait un film unique sur le quartier européen et plus spécifiquement sous l'angle sécuritaire.

Brrrr... Ce film d'une dizaine de minutes a été réalisé avec Plus Tôt Te Laat (PTTL), un collectif hétérogène qui utilise le graphisme et la vidéo comme principaux modes d'expression. Plus d'info. : www.pttl.be.

Un musée au cœur du quartier européen

Rencontre avec Gérard Cobut, muséologue à l'Institut Royal des Sciences Naturelles.

Un des quatre musées fédéraux, le musée des sciences naturelles, se trouve au cœur du quartier européen. Comment envisage-t-il sa présence dans le quartier ? Tout d'abord un constat émis par le musée, partagé sans doute par les habitants : celui de la difficulté de créer des liens avec les institutions européennes et ceux qui y travaillent. «D'ici au Parlement, relève Gérard Cobut, il n'y a sans doute que 100 mètres, mais on ne sait pas comment les amener à les faire. De certaines fenêtres, ils voient le musée, mais les gens là-bas ne savent pas du tout ce que c'est. Ce serait pourtant un public potentiel».

Une crainte aussi, celle de voir le quartier se «laisser manger peu à peu par les bâtiments de l'Europe». Et les rapports aux habitants du quartier ? Il fut un temps, se



A. RUTOT. ARCHIVES PHOTOGRAPHIQUES BOSCHÉ - VAN HOETER DÉTENUS PAR LAQI

L'iguanodon de Bernissart, monté à la chapelle de Nassau avant son déménagement au Musée royal des Sciences naturelles.



souvient M. Cobut, où le musée était gratuit. «*Les vieilles dames prenaient l'entrée rue Wiertz, traversaient le musée avec leur cabas et ressortaient par l'entrée du parc (aujourd'hui fermée) pour aller faire leurs courses place Jourdan !*».

On n'en est plus là ! Mais même si le musée ne sert plus de raccourci aux riverains depuis près de 30 ans, l'envie de développer des liens privilégiés avec ceux-

ci reste présente. Et pourquoi pas rêver ? Que le musée accueille la poste du quartier dans une de ses salles puisque celle qui existait a été déménagée dans l'enceinte du Parlement et n'est plus accessible aux habitants ? Que l'on ouvre les portes du musée aux usagers du parlement, sans crainte que les dinosaures ne sortent de leurs salles et n'aillent prendre l'air dans le parc Léopold ?

Conclusions

Comment ? Un BEM dédié au quartier européen qui ne parle ni du Projet Urbain Loi, ni même du schéma directeur ? Aucune diatribe contre les tours que la commission européenne projette de construire sur un mouchoir de poche, plongeant dans l'ombre des quartiers habités jusqu'à la chaussée de Louvain ? Non ! Ce BEM ramène résolument le quartier européen à l'échelle humaine [1].

A entendre Christian de Portzamparc [2], son projet pour la rue de la Loi vise avant tout à rapprocher les usagers du quartier de leurs besoins élémentaires. Le deal qu'il propose est somme toute assez simple : il faut ramener de la convivialité à cette artère envahie par la circulation automobile. Pour cela, deux options fortes : les voitures doivent disparaître (on n'est pas



COLLECTIF BRUXELLES

contre, tant qu'on ne les enterre pas...) et les espaces publics conviviaux (places, parcs publics) doivent se multiplier.

L'idée semble excellente ! Mais Monsieur de Portzamparc est pragmatique : il faut respecter les contraintes du marché. Créer un parc public à la place d'un immeuble de bureau nécessite une compensation : il faut densifier les îlots adjacents.

Et si le marché n'en veut pas ? Ah ça monsieur, c'est une affaire de long terme... selon les dires du maître, on commencera par créer un signal fort avec les tours de la Commission, le premier projet qui devrait voir le jour. Puis le marché décidera... Tout de suite ? Plutôt dans 40 ans. Voilà un projet convivial à échelle humaine : «Toi, t'auras les tours, tout de suite. Et quand tu seras mort, t'auras le reste...»



[1] Nous invitons nos lecteurs à consulter notre site internet (www.ieb.be) pour compléter son information objective sur toutes ces questions.

[2] Au colloque sur la densité et les tours organisé par la Région récemment : <http://www.bxl-tours.be>

Vous avez aimé les grands boulevards ? Tant mieux, vous en aurez encore !

Depuis 2007, la Région phosphore sur le réaménagement de la moyenne ceinture, depuis le pont Van Praet jusqu'au rond-point de l'Étoile. Le nouveau dessin prétend favoriser les modes de déplacement doux mais, derrière le paravent, l'automobile reste la reine de la route.

Il n'est pas ais   de redessiner cette art  re de pr  s de 10 kilom  tres tant les implications sur les voiries locales sont nombreuses et tant il faut pr  dire les futurs projets    proximit  . La R  gion a des ambitions (et des doutes) concernant plusieurs zones desservies par ce grand axe m  tropolitain : le march   matinal ; la zone d  saffection de la gare Josaphat ; le site de la RTBF/VRT ; Delta. Si toutes ces zones se densifient, la demande de mobilit   ira croissante. Anticipant tous ces d  veloppements, le bureau d'  tudes charg   de r  am  nager cette moyenne ceinture recommande une solution technique lourde : un m  tro. Mais la faisabilit   d'un ouvrage d'art enti  rement souterrain d'une telle envergure inqui  te m  me les plus optimistes (il faut se souvenir du retard pris pour boucler la petite ceinture du m  tro : pr  s de 10 ans pour une seule station    l'air libre). A plus forte raison quand son financement ne figure dans aucune liste de priorit  s r  gionale, f  d  rale, voire europ  enne... Dans l'attente d'un budget hypoth  tique, c'est donc encore en tram (appel   pr  -m  tro pour faire bonne figure) que l'on arpentera la moyenne ceinture au prix de quelques tunnels sous les carrefours importants.

Gros travaux

Ce tram en site propre, solution efficace si on lui offre une priorit      chaque intersection (gr  ce notamment    des t  l  commandes, qui fonctionnent parfaitement avenue Louise depuis des d  cennies), rencontrera beaucoup de carrefours, soit autant de conflits potentiels entre transport public et priv  . A chaque obstacle, la panac  e propos  e par le bureau d'  tudes est un tunnel pour la Stib. videmment, sous couvert de bonne gouvernance, ces tunnels pr  servent le passage futur d'un m  tro, pr  sentant

des budgets en cons  quence. L'id  e des tunnels n'est pas neuve : vieux fantasme d'ing  nieurs en mal de reconnaissance depuis 1958, ils remontent fr  quemment    la surface. R  cemment encore, le plan de d  placements Iris 2 a point   3 carrefours



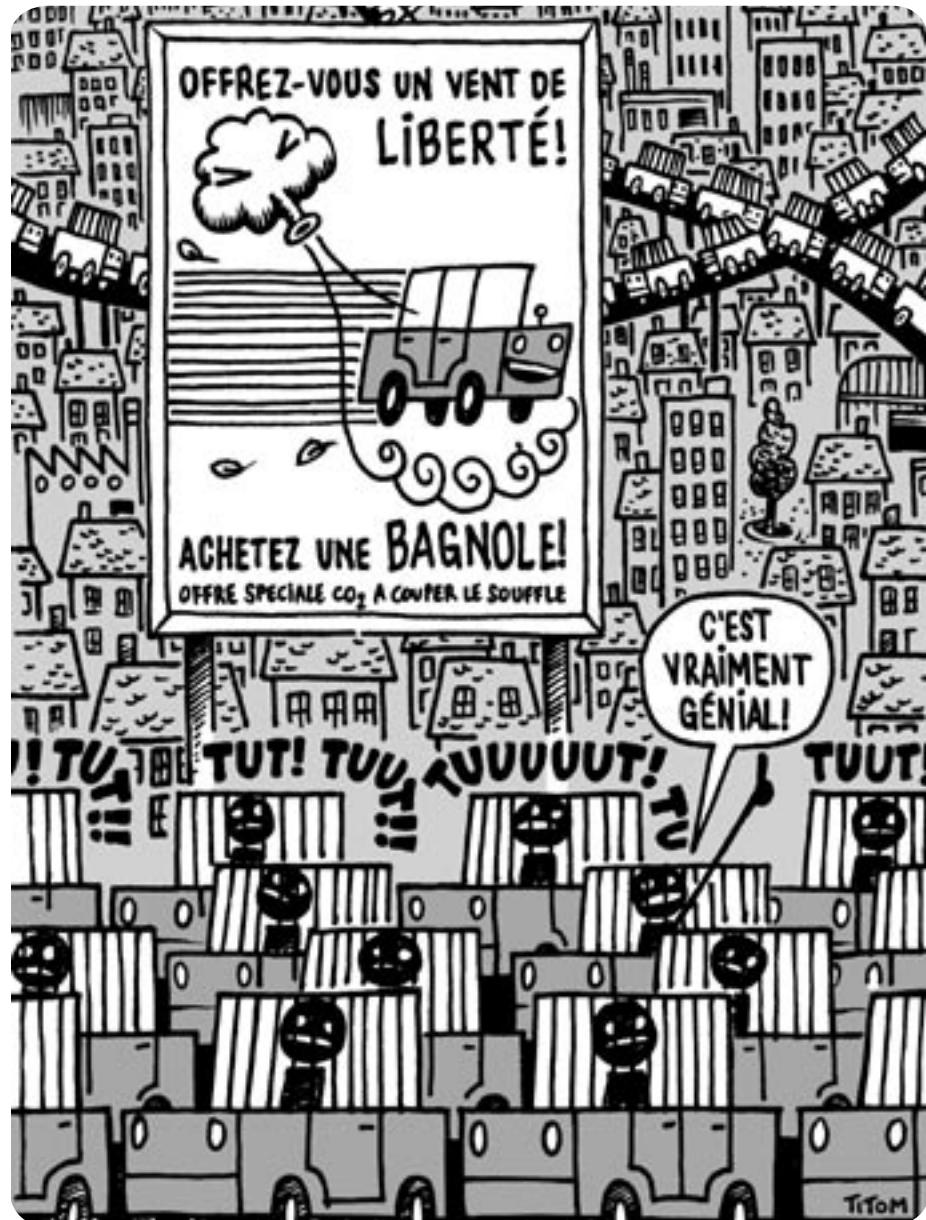


congestionnés de cette moyenne ceinture : Meiser, le Bois de la Cambre, la Plaine. Le réaménagement des boulevards y répond : y ajoutant le square de Trooz, il projette 4 tunnels destinés à segmenter les modes de déplacement. Ici la logique ne fait pas de mystère : d'accord pour soutenir la mobilité douce, mais pas question d'embêter les chères autos, faut pas pousser, quand même !

Mini résultats

Fondamentalement, le profil de la moyenne ceinture ne devrait pas changer. Il s'agira toujours d'un grand itinéraire automobile destiné à recueillir une part importante du trafic. Toutefois, le sort des vélos et des piétons sera amélioré, mais l'exercice n'était pas difficile ! Une piste cyclable courra en effet de chaque côté des boulevards, tout au long de la ceinture. Enfin... presque car la logique des planificateurs s'impose : la piste disparaît là où elle gênerait trop la fluidité des bagnoles (entre la chaussée de Wavre et la gare d'Etterbeek). Une logique qui s'illustre encore par cette astuce du projet : un double tunnel sous le square Jules de Trooz lui permet de faire disparaître une partie du flot de voitures et de camions attendu. Ce square, qui sépare la chaussée de Vilvorde et l'avenue du Port, semble apparemment très éloigné des boulevards. Aujourd'hui, il est peu accueillant, aux voitures comme aux piétons. Mais grâce à un tunnel de part et d'autre du canal, les modèles mathématiques de simulation du trafic permettent d'envisager un report important de circulation depuis le pont Van Praet.

En clair, les automobilistes délaisseraient la moyenne ceinture et préfèreraient se diriger en droite ligne vers le centre-ville en longeant le canal. On comprend tout le bénéfice pour la moyenne ceinture. On devine tous les désagréments pour les nombreux logements de l'avenue du Port, pour le futur de Tour et Taxis, et pour les nouveaux appartements et les réaménagements conviviaux promis le long du canal. Gageons qu'en aiguillant des milliers d'automobilistes supplé-



mentaires directement vers le cœur historique de Bruxelles, nombreuses seront les victimes bruxelloises. Profiter d'un réaménagement d'envergure pour diminuer le trafic automobile et encourager d'autres habitudes de déplacement, dites-vous ? Quelle idée !

A quoi ressemblera la moyenne ceinture ?

Dans chaque commune, des enquêtes publiques donneront l'occasion aux riverains et aux autorités locales de prendre connaissance des plans précis, de se faire entendre et, le cas échéant, d'amender les dessins. Toutefois, le tracé général est connu. Dans chaque sens de circulation, une

bande disparaît, pour réapparaître à l'approche des carrefours sous la forme d'une bande de tourne à gauche ou à droite. Quand existe une voirie latérale, elle est séparée du flux général pour être strictement dévolue au trafic local. Sans être exhaustif, voici quelques éléments majeurs, en suivant la voirie depuis Schaerbeek vers Ixelles.

Le long du parc Josaphat, la voirie latérale servirait de voie douce (c'est déjà quelque peu le cas) et serait mieux intégrée à l'espace vert. Le viaduc Reyers serait conservé, pour éviter de multiplier les bandes en surface. Afin d'éviter le trafic de transit dans les quartiers résidentiels, la bretelle de sortie de l'E40 à Meiser

serait supprimée, pour autant qu'un nouveau tunnel soit creusé en compensation sous la place Meiser. Une passerelle piétonne enjamberait le square Vergote (bravo, voilà qui évitera un détour de plus de 500 mètres aux piétons). Afin de relier l'E411 sans effort, un tunnel routier d'entrée de ville surgirait du boulevard du Triomphe et un tunnel routier de sortie plongerait sous le boulevard de la Plaine pour relier une voirie à créer le long de la voie ferrée. Devant la gare d'Etterbeek toujours, le tram s'enfoncerait au second sous-sol (rendant peu confortable une correspondance avec les bus et les trains !). Bien qu'en dehors du cadre de l'étude, le rapport précise qu'un tunnel à gabarit métro serait nécessaire pour franchir le Bois de la Cambre, en direction du rond-point Churchill. On notera aussi avec plaisir que les plans regorgent d'arbres et d'arbustes entre les places de parking et, autant que possible, le long des voies de transport public.

Le métro du Loch Ness

Initialement, tout le travail préparatoire, du diagnostic aux dessins à l'échelle, devait être achevé pour l'été 2008. Il n'en est rien parce que

la place Meiser reste l'objet d'une totale indécision. Un tunnel pour voitures ? Efficace, mais extrêmement coûteux. Un tunnel pour la STIB, au gabarit métro ? Peut-être, mais en direction de la gare du Nord ou du pont Van Praet ? On ne se formalisera pas outre mesure de ce dépassement de délai puisque, faute de financement, le projet risque de traîner longtemps dans les cartons.

Récemment, la Ministre de la mobilité a déclaré être opposée à la solution du dispendieux tunnel sous Meiser, avant de dire le contraire suite à la bordée de critiques qui s'est abattue sur elle. Finalement, le travail a été renvoyé à l'étude en cours. Tant mieux, cette étude a justement pour but de définir la meilleure option : les responsables politiques de tous bords feraient mieux d'attendre les conclusions des études qu'ils ont eux-mêmes commanditées avant d'assener leur avis éclairé...

Motivé !

Au sein d'IEB, on déplore de ne pas disposer d'un réel diagnostic de congestion de la place Meiser. D'après les informations de radio-guidage diffusées matin et soir, ça a l'air de

coincer. Mais le comportement des automobilistes voulant à tout prix s'engager dans un carrefour encombré au mépris de la logique et de la courtoisie est peut-être plus à incriminer que le dessin du rond-point... Et quand bien même un tunnel permettrait aux automobilistes de ne pas freiner, l'embouteillage ne serait que déplacé de quelques dizaines de mètres.

La solution à portée de main et de bourse pour Meiser consiste à diminuer la quantité de bagnoles qui s'y enlissent en ôtant des bandes à l'autoroute de Liège, en abattant le viaduc et en requalifiant les rues adjacentes dont la chaussée de Louvain. Atteindre les objectifs régionaux de diminution du trafic (-20% en 2018) et rendre conviviale la place Meiser peut se faire - et devrait se faire - dans la même démarche : non par des travaux pharaoniques mais en ayant le courage politique d'affronter le trafic routier. Est-ce en rêvant d'un métro en 2050 et en élargissant quelques trottoirs à l'occasion du réaménagement d'une autoroute urbaine qu'on avancera ? Oui, le monde change, mais pas ici où nous avons décidément un tram et un vélo de retard.

JÉRÔME MATAGNE

LECTURE

L'impossible capitalisme vert

Daniel Tanuro

Sans ambiguïté, Daniel Tanuro démontre dans ce livre que si une forme de capitalisme vert est évidemment possible et très rentable, il importe de se poser la question «pour qui ?».



Acette question, l'auteur démontre que la capitalisme vert ne fera qu'accroître les inégalités sociales. Il explique également que le capitalisme ne peut respecter les cycles écologiques, ni leur rythme, ni la vitesse de reconstitution des ressources naturelles. En d'autres termes, le capitalisme dans son ensemble est proprement incapable de tourner au vert et d'arriver à une diminution suffisante des émissions de CO₂ à l'horizon 2050.

Primes au photovoltaïque, échanges de droits d'émission de CO₂, biocarburant de

3^e génération, néo-malthusianisme, capture et séquestration du carbone, énergie nucléaire, autant de mécanismes qui ne résistent pas à l'analyse de l'auteur, qui en conclut par une évidence : la loi de la valeur, l'une des pierres angulaires du capitalisme, n'est pas compatible avec l'absolue nécessité de réduire substantiellement et rapidement la consommation d'énergie dans le monde.

Un livre à mettre en toutes les mains : les «rouges», qui ont raté le tournant vert, et les «verts», tentés par une enième mutation du capitalisme...

L'impossible capitalisme vert, Daniel Tanuro, Editions La Découverte, 2010.



La révolte des tournesols

Rue des Tournesols, non loin du tumulte de la chaussée de Ninove, dans un intérieur d'îlot bien protégé des regards indiscrets, un ensemble de petites maisons rurales encore habitées sont depuis quelques mois menacées de démolition par un gros projet immobilier. L'importance des constructions envisagées a poussé les riverains à une vive insurrection face à leur commission de concertation. L'avis remis par celle-ci sur le projet a été très logiquement défavorable, mais ce que les habitants ignoraient, c'est que leur action a aussi participé à la sauvegarde de ce qui reste d'une ancienne ferme en carré datant du 15^e siècle.



Élodie Rochart

La valeur patrimoniale du lieu empêchera manifestement la démolition pure et simple de l'ancienne ferme de Scheut.

Ces intérieurs d'îlot qui font l'appétit des promoteurs

Au nom de la densification de la ville et de la nécessité de construire toujours plus de logements, nos intérieurs d'îlot sont de plus en plus fréquemment soumis à la pression des promoteurs. Nous ne parlons pas ici bien sûr de petits projets d'extension de logements individuels, mais de projets immobiliers d'envergure.

Ces projets visent bien entendu en premier lieu les intérieurs d'îlots industriels des quartiers de la première couronne, mais pas seulement. Dans le cas qui nous occupe, et c'est loin d'être le seul exemple récent à Bruxelles, le projet de la rue des Tournesols vise un intérieur d'îlot relativement vert qui comporte, outre 78 boxes de garage, une ancienne ferme en carré du 15^e siècle reprise à l'inventaire du

patrimoine. L'objet du litige est donc cet ensemble ancien. Les bâtiments principaux ont été transformés en six petites maisons aujourd'hui en bien mauvais état, mais dont certaines sont néanmoins encore habitées, tandis que les annexes et anciennes écuries servent de lieu d'accueil et de rencontre pour des Témoins de Jéhovah.

L'endroit est certes mal entretenu mais séduisant et bucolique à souhait. Les maisonnettes sont entourées de jardins verdoyants et d'arbres de haute tige qui font aisément oublier les dépôts d'encombrants et les quelques carcasses de voiture qui composent aussi le paysage à l'entrée du site. L'ensemble de l'îlot a fait dernièrement l'objet d'une demande de permis de lotir pour 42 logements unifamiliaux et trois immeubles de logements collectifs, et 56 parkings en sous-sol.



Prix de vente demandé
245.000 €
235.000 €

4 chambres
Surface habitable de 150 m²
IOT0 - Anderlecht
Dernier étage à l'entrée

Immobilier à vendre

- Rechercher un bien
- Rechercher des biens
- Top 500
- États des plans et récents
- États des maisons de 114
- Ventes publiques
- Terrains à l'unité

Guide

- Acheter quel ?
- Assurances
- Immobilier
- Établir votre budget

Ne pouvant réaliser son projet immobilier, le propriétaire tente aujourd'hui de vendre les bâtiments lot par lot.

Lorsque les habitants se mobilisent

Effrayés par l'ampleur du projet, les habitants voisins du site ont immédiatement réagi en nombre et ont fait circuler une pétition qui a récolté 145 signatures ! C'est en premier lieu la densité proposée par le projet ainsi que sa piètre qualité qui ont été critiquées. La hauteur et l'agencement des constructions prévues ne tenaient effectivement compte ni du style des maisons du quartier, ni des pertes d'ensoleillement, ni des problèmes de vis-à-vis, créant un manque d'intimité engendré par une proximité qualifiée «d'étouffante» par les habitants.

Plus grave, le rapport d'incidences introduit avec la demande de permis était plus que partial, décrivant l'îlot en question comme un lieu très minéral, dénué d'intérêt. Un mensonge par omission, puisque ni l'existence des restes d'une ferme du 15^e siècle, ni les nombreux arbres de haute tige, les pelouses ou encore les haies et autres arbustes, qui sont autant de refuges pour la petite faune des villes, ne sont mentionnés.

Le projet déroge non seulement à une série impressionnante d'articles du RRU, mais va également à l'encontre de la politique de protection des intérieurs d'îlot menée par la commune d'Anderlecht et des recommandations du PRAS en la matière. IEB, présent lors de la commission de concertation a insisté sur ce point parce que cela pourrait créer un précédent dans cette zone. En effet, de

nombreux intérieurs d'îlot comportent les mêmes caractéristiques dans ce quartier d'Anderlecht. Le premier mauvais exemple venu pourrait donc donner le virus de la spéculation à d'autres propriétaires.

Pour leur part, les habitants ont appris à se familiariser avec les matières urbanistiques et les procédures qui les accompagnent. Ils ont aussi appris à se mobiliser et à anticiper les événements. Ainsi, ils espèrent, vu l'intérêt de la Commission Royale des Monuments et des Sites, obtenir un classement ou une forme de protection du site tel qu'il existe actuellement. Ils viennent donc de se constituer en comité de quartier afin de ne pas perdre le contact et de rester vigilants aux enjeux qui traversent leur quartier.

Face à leur détermination et à la valeur patrimoniale des lieux qu'il a manifestement sous-estimées, le promoteur a dû se rendre à l'évidence. Tout projet qui impliquera la destruction des constructions existantes sera difficilement envisageable. Il a récemment mis en vente une partie du site, ce qui doit pousser les riverains à la plus grande vigilance.

Les vestiges de la Chartreuse de Scheut

Comment valoriser ce site en préservant sa valeur patrimoniale et écologique ? Les quelques petites maisons bien cachées dans l'îlot formé par la chaussée de Ninove, l'avenue des Ménestrels, les rues des Tournesols et

des Missionnaires sont les tout derniers vestiges de la ferme du domaine de la Chartreuse de Scheut, datant du 15^e siècle, propriété à l'époque de l'ordre des Chartreux. Longtemps exploitée par les religieux, la ferme a ensuite été cédée à bail et est restée en activité, semble-t-il, jusqu'au 19^e siècle. Au fur et à mesure de l'urbanisation du quartier, les dépendances ont été peu à peu transformées en habitations et les anciennes écuries en garages.

Aujourd'hui, il reste souvent peu de traces du patrimoine rural de la périphérie bruxelloise. Ce site offre une belle occasion de maintenir ce souvenir, voire d'en apprendre plus sur notre histoire. A ce jour, l'avis défavorable rendu par les membres de la commission de concertation offre un sursis à ces bâtisses et à leurs locataires. L'avenir reste cependant incertain pour cet îlot à préserver. Le risque demeure que le propriétaire laisse ces bâtiments se dégrader jusqu'à ce que la démolition se justifie, sauf si la Commission Royale des Monuments et des Sites décide de préserver ces vestiges. Par ailleurs, les quelques habitants qui restent sont, hélas, logés dans des conditions inconfortables et ne répondant probablement plus aux normes en vigueur, même si le cadre est sympathique.

C'est à la commune alors de prendre efficacement le relais pour veiller non seulement à la préservation de son patrimoine mais aussi pour faire en sorte que des propriétaires bailleurs gèrent convenablement leurs biens et louent des logements décents.

Les habitants du quartier souhaitent que ce lieu soit à l'avenir mieux géré, même avec des logements supplémentaires. Les anciennes maisons pourraient être mises en valeur, à condition de les intégrer dans un projet de lotissement qui tienne compte du cadre environnant et du patrimoine historique du site. Cela pourrait même rapporter gros et satisfaire l'appétit financier du promoteur qui a, comme on dit, acheté «un chat dans un sac» !

ISABELLE HOCHART
ET THIERRY KUYKEN

Les voix de Bruxelles :

Ces témoignages proviennent d'un recueil de paroles d'habitants du quartier Senne, situé le long du boulevard du Midi, réalisé en 2007 par l'ASBL bruxelloise Cultures et Santé (www.cultures-promosante.be).

UN QUARTIER INDUSTRIEL

J'ai assisté à la destruction d'une savonnerie qui datait des 16^e et 17^e siècle, rue d'Anderlecht. Ils faisaient du savon noir qui s'exportait partout. Ça fait 5-6 ans que c'est fermé. **Les gens du quartier travaillent ici.**

De ma fenêtre, je vois encore les deux cheminées. Une grande et une petite : elles sont classées, on ne peut pas les détruire.

Il y a eu beaucoup de changements dans le quartier. Avant, il n'y avait pas autant d'associations, ça fait partie du changement. Avant il y avait des restaurants, des cafés. Ça vivait. C'était un quartier animé, maintenant... ça fait beaucoup de changements.

Je trouve qu'il y a beaucoup de changements.

TOUTES CES PETITES CHOSES

Le folklore est parti et toutes les petites choses, le côté humain part.

Ça m'inquiète un peu, ça me fait un peu peur. Ce ne sont que des petites choses mais c'est ce qui est important : la communication entre les gens, toutes les cultures qui se mettent ensemble.

Pourtant, c'est ce que je voudrais. Au quotidien je ne vois pas ça, je passe tous les jours ici, matin et soir et ce n'est plus comme avant.

Mais j'aime beaucoup ce quartier malgré ces petites choses qui s'en vont. J'aime toujours être ici et ça restera toujours mon quartier.

POINTS DE VUE POSITIF ET NÉGATIF

Tous mes souvenirs d'enfance restent ici. Je me souviens des parcs, ils n'étaient pas encore tout grillagés, on courait autour de la statue de François Anneessens. Avant, tout le monde se disait bonjour, tout le monde discutait facilement. Maintenant non, tout le monde a peur. Tout le monde ferme sa porte. **Avant, on pouvait laisser le pain et le lait dehors...**

Les gens ont peur, ils se referment. Dans le temps, ce n'était pas comme ça, on avait le contact facile, maintenant non.

Le quartier a beaucoup évolué ces dernières années. Il y a, comme partout, de bonnes choses et de moins bonnes.

des habitants jettent des regards sur leur quartier

Je crois qu'avec un minimum d'effort on peut faire des choses intéressantes à partir du moment où tout le monde y met un peu de bonne volonté et essaye de voir les choses d'un point de vue positif et pas que négatif.

Ici, j'ai vu un changement au fur et à mesure parce qu'il y eu la présence de certaines asbl et organismes qui ont donné un peu de vitalité, plus d'activités, plus d'accueil. Donc il y a eu un déclic qui, avec d'autres éléments, fait qu'on peut dire, oui, il y a quand même un grand changement.

C'est très positif parce que c'était un quartier abandonné. Non à cause des habitants qui le négligeaient mais des pouvoirs publics qui n'avaient pas beaucoup d'intérêt...

UNE NOUVELLE PRÉSENCE

Moi, je ne crois pas que le quartier se dégrade. Il y a eu une nouvelle présence, il y a eu une immigration qui s'est établie. Il y a des personnes qui habitent, il y a des voisins qui s'entendent, comme partout ailleurs.

Ça n'a rien à voir d'où ils viennent.

Dans les années 80, il y avait plus de multiculturel. Beaucoup plus d'Italiens et d'Espagnols, par exemple. Aujourd'hui, ce sont des familles entières qui habitent les mêmes rues.

Alors il y a un énorme contrôle communautaire, tu dois te plier aux normes du quartier, même si tu veux évoluer tu n'as pas le choix. Si tu ne te plies pas à ces normes, tu es mal vu. Il y a beaucoup de «cancans».

Mais c'est vrai, qu'à côté de ça, il y a aussi beaucoup de solidarité. S'il y en a un qu'on ne voit plus, tout de suite on s'inquiète, on va voir s'il n'est pas malade...

Mais ça, ce n'est qu'entre les gens qui se connaissent déjà.

Si on prend les bâtiments, par rapport à il y a une dizaine d'années, beaucoup de maisons ont été sauvées. Avant, des rues entières étaient vides d'habitants. Maintenant, des gens ont racheté des maisons et s'y sont installés alors que les propriétaires précédents les laissaient à l'abandon. **Et ce sont en grande partie ces gens-là, en général des étrangers, qui ont sauvé le quartier. Sans ça, tout aurait été un trou à rats colossal.**

Bruxelles en mouvements

Périodique mensuel. Ne paraît pas en juillet-août.



Bruxelles en mouvements est édité par Inter-Environnement Bruxelles, asbl. Association indépendante. Fédération des comités d'habitants de Bruxelles. Organisme d'éducation permanente avec la Communauté française. Membre de l'ARSC. Rue d'Edimbourg, 26, 1050 Bruxelles. Tél. : 02/893-09-09. E-mail : info@ieb.be
Éditeur responsable : Gwénaël Breës, rue d'Edimbourg, 26, 1050 Bruxelles.

Rédacteur en chef : Almos Mihaly, avec la collaboration de Gwénaël Breës, Mohamed Benzaouia, Raymond Boudru, Lucie Carton, Anne Delfairière, Isabelle Hochart, François Hubert, Thierry Kuyken, Olivia Lemmens, Erwan Marjo, Jérôme Matagne, Meriem Mcharek, Philippe Meersseman, Pierre Meynsert, Nicolas Pignot, Hélène Quoidbach, Dalila Riffi, Denys Ryelandt, Claire Schrier, Mathieu Sonck, Delphine Termolle, Mathieu Van Crieckingen, Roland Van de Poel.
Imprimerie : Auspert & Cie sprl.

En vous abonnant à Bruxelles en mouvements, vous contribuez à soutenir l'action d'Inter-Environnement Bruxelles en faveur de la qualité de la vie en ville.

Coût de l'abonnement annuel au périodique Bruxelles en mouvements (10 numéros) : 24€.
Étranger : 34€. Abonnement de soutien : 54€. Mensuallement par domiciliation : 2€.
Versements au compte 210-0090204-46 d'Inter-Environnement Bruxelles, rue d'Edimbourg, 26, 1050 Bruxelles.



Les nouveaux architectes : d'un asservissement à l'autre

Rappelez-vous, en 2007, juste après l'adoption du PDI (Plan de Développement International), une grande campagne de communication était lancée par le collectif Disturb, pour le compte de la Région. Son intitulé : «*Qui construit Bruxelles ?*»

Deux ans plus tard, la Région nous donne la réponse en organisant l'exposition «*Construire Bruxelles*», à Bozar. L'exposition adopte pour postulat que l'architecture et l'urbanisme sont bien plus que des questions d'esthétique ou de règlements mais, nous dit le livret, «*constituent quelques-uns des instruments politiques les plus concrets et privilégiés pour apporter une réponse aux grands problèmes de société actuels*». Enfin une reconnaissance du fait que l'architecture et l'urbanisme sont des questions avant tout politiques. Mais, d'un asservissement à l'autre, voici maintenant l'architecte profilé en héros, hors d'atteinte, au-dessus de la mêlée.

Depuis l'entrée dans le XXI^e siècle, il est vrai, les architectes ont la cote, et on ne compte plus leurs grands «gestes» dans les villes européennes. Longtemps décrié comme acteur au service des promoteurs immobiliers, l'architecte paraît aujourd'hui élevé au rang de garant de la bonne gouvernance urbaine : un bon projet d'un bon architecte choisi après un bon concours ne peut être que bon pour tou(te)s. Les Nouvel, Portzamparc et autres sont les nouveaux sésame-ouvre-toi des promoteurs, privés ou publics.

Dans le même temps, pourtant, la démocratie urbaine reste en panne, les pouvoirs publics font des PPAS sur mesure (la tour Premium au Pont des Armateurs) ou les abrogent (le projet Victor, derrière la tour

du Midi) selon le bon vouloir des promoteurs. Et nul ne dit combien de quartiers défigurés ou vidés de leurs habitants vont encore payer leur tribut à la nouvelle architecture, et par elle à la politique du marketing urbain.

Quant à la scénographie de l'exposition, elle est à l'image de ce que l'habitant peut ressentir devant la maquette qui transforme son lieu de vie en un espace statique, froid comme un lit d'hôpital. L'exposition ne dit rien sur l'impact réel de tous ces projets «exemplaires», sur la manière dont ils sont vécus, utilisés, appropriés (ou pas). En plus, la rigueur n'est pas au rendez-vous. L'exposition est truffée d'approximations, de légendes tronquées et d'erreurs factuelles. Dans la salle consacrée à la démographie, par exemple, on nous apprend que la population bruxelloise est amenée à s'accroître de 60 à 82.000 habitants PAR AN, soit six fois plus qu'annoncé par les analystes. Un emballage cachant un irrésistible désir de tours ? Dans la salle concernant la mobilité, on affirme que le métro de Porto, si exemplaire, si agréable, est en grande partie souterrain. En réalité, 80% de son trajet est en surface. Une façon inconsciente d'enterrer les transports publics bruxellois ?

A vrai dire, du point de vue des membres d'IEB qui ont sillonné l'exposition, on ne voit pas bien comment la somme des projets architecturaux réunis là va pouvoir répondre aux problèmes sociaux, pardon aux «défis» de Bruxelles. Le plus prégnant est sans doute celui de la dualisation sociale, à la fois aggravé et occulté par le city marketing auquel s'associe l'architecte nouveau, héros de notre temps.



~~AVOIR~~
ÊTRE

**TOUTE L'ÉQUIPE DE BRUXELLES EN MOUVEMENTS
VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE 2011**